



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>104028</b>	De <b>M. René Rouquet</b> ( Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Culture		<b>Ministère attributaire</b> > Culture
<b>Rubrique</b> >arts et spectacles	<b>Tête d'analyse</b> >cinéma et intermittents	<b>Analyse</b> > financement. perspectives.
Question publiée au JO le : <b>23/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre de la culture sur le financement du cinéma français. L'accord signé en 2015 entre « Canal + » et les organisations interprofessionnelles du monde du cinéma arrivera à échéance en décembre 2019. Sa renégociation fait l'objet de bon nombre d'inquiétudes parmi les initiés puisque la chaîne cryptée, actuellement en grande difficulté commerciale, souhaiterait revoir à la baisse ce protocole selon lequel elle reverse 12,5 % des revenus de son activité de télévision en France à « l'acquisition d'œuvres cinématographiques de long métrage européennes » - soit un chèque d'environ 200 millions d'euros chaque année. Ce versement est intimement lié à une architecture de diffusion bien rodée, qui profite invariablement à « Canal + » : en effet, les films sont diffusés en DVD ou en VOD quatre mois après leur sortie en salles, sur « Canal + » dix mois après, sur les autres chaînes vingt-deux mois après et sur les services de vidéo à la demande par abonnement (SVOD) trente-six mois après. Or de nombreux acteurs du secteur cinématographique souhaiteraient bâtir un nouveau système intégrant les nouveaux acteurs du numérique, comme « Netflix » qui revendique plus de 400 millions d'euros par an d'investissements dans des « productions de divertissement » européennes sans être soumis à la moindre obligation de financement des œuvres. Dans l'hypothèse d'une remise à plat générale du mode de financement du cinéma français à l'horizon 2020, il voudrait savoir quelles seraient les positions défendues par le Gouvernement.